

FDS – FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acti-Sol

Engrais tomates et légumes 4-6-8

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Engrais tomates et légumes 4-6-8

Type de produit : Solide (granulé)

Utilisations

Domaine d'application : produit maison

Utilisations : Engrais

Fournisseur

Données relatives au fournisseur : Acti-Sol inc.

Adresse

Rue : 3483, 10^e rang de Wendover

Ville : Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Code postal : J0C 1A0

Pays : Canada

Téléphone : 819-336-4147

Fax : 819-336-4041

Site web : www.acti-sol.ca

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : info@acti-sol.ca

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : 819-336-4147 (de 8h à 17h)

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des urgences

État physique : Solide (granulé)

Couleur : Brun, Gris

Odeur : odeur de moulée

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement

Mention de danger : PAS D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.

Élément d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mention de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu

Peau : Aucun effet important ou danger critique connu

Yeux : Aucun effet important ou danger critique connu

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques : Aucun effet important ou danger critique connu

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Aucune donnée spécifique

Ingestion : Aucune donnée spécifique

Peau : Aucune donnée spécifique

Yeux : Aucune donnée spécifique

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Aucun connu

Voir information toxicologique (section 11)

3 – Composition/information sur les composants

Ingrédients : Fumier de poule, os moulu et sulfate de potassium.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4 – Premiers secours

Inhalation : Prendre de l'air frais

Ingestion : Rincez la bouche avec de l'eau. Voir un médecin si large quantité ingérée

Contact avec la peau : laver avec du savon et de l'eau

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Remarque spéciales sur les risques d'incendie : Ininflammable.

Remarques spéciales sur les risques d'explosion : Aucun.

Agent extincteur approprié : Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Agent extincteur inapproprié : N/A

6 – Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriées.

Précaution pour la protection de l'environnement : Aucune initiative ne doit être prise.

Méthodes de nettoyage

Petit déversement accidentel : Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu

Grand déversement accidentel : Ramasser le produit et en disposer

7 – Manipulation et stockage

Procédure de manipulation: Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer la poussière. Laver à grande eau après utilisation. Voir également la section 8 pour plus d'information sur les mesures d'hygiène.

Entreposage du produit : Garder dans un endroit frais et sec. Peut supporter le gel.

8 – Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées : Il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence aux normes de surveillance appropriées.

Mesures techniques: Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Mesures d'hygiène: Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé les produits, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail.

Protection individuelle :

Respiratoire : Non requise sous des conditions normales d'utilisation. Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Yeux : Il est conseillé de porter des lunettes de sécurité lors de la manipulation du produit. Celui-ci peut irriter les yeux, allez directement prendre une douche oculaire en cas de contact avec la cornée.

Peau : Il est conseillé de porter des gants lors de la manipulation du produit.

Ingestion : En cas d'ingestion il n'y a pas de dangers critiques, cependant il est conseillé de consulter un médecin en cas d'ingestion de quantité considérable ou si des symptômes apparaissent.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

SECTION 9 – Propriétés physiques et chimiques

État physique: Solide [granulés]

Point d'éclair : Aucun

SECTION 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

	DOT	TMD	IMGD	IATA
Numéro NU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom officiel d'expédition UN	-	-	-	-
Classe(s) de danger relatives au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Danger pour l'environnement	Non	Non	Non	Non
Autres informations	-	-	-	-

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SIMDUT (Canada): Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Élaboré par : Acti-Sol inc.

Date d'édition : 13 juillet 2017

NOTE: Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, expresse ou tacite n'est accordée et Acti-Sol inc. ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages, pertes, blessures personnelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.